



MONTMORENCY

DIRECTION ANIMATION DE LA VILLE
Service Culture et Patrimoine

CONVENTION TRIENNALE DE PARTICIPATION AU FESTIVAL « JAZZ AU FIL DE L'OISE » POUR 2026-2027-2028

Entre L'Association JAZZ AU FIL DE L'OISE, ci-après dénommée « l'Association », d'une part
et La Ville de Montmorency, ci-après dénommée « la Ville », d'autre part.

ANNEXE 1 – PROGRAMMATION POUR L'ANNEE 2026

Dans le cadre de la convention triennale liant *l'Association* et *la Ville* de 2026 à 2028, le concert programmé à Montmorency par l'association JAZZ AU FIL DE L'OISE dans le cadre de l'édition 2026 de son festival de jazz se déroulera selon les conditions suivantes :

1) Objet de la programmation :

Concert : VINCENT PEIRANI, FRANCOIS SALQUE Bach Project
VINCENT PEIRANI - accordéon
FRANCOIS SALQUE - violoncelle

Date : Dimanche 6 décembre 2026

Horaire : 17h00

Lieu : Collégiale de Montmorency, 2 rue St-Martin – 95160 Montmorency

2) Médiation Culturelle – concert scolaire

Intervenants : Samuel Strouk, guitare
Edouard Pennes, contrebasse

Date : Mardi 17 novembre 2026

Horaires : 10h00 et 14h30

Nbre d'élèves : Quatre classes par séance

Lieu : Centre Culturel Rachel Félix, 6 avenue de Domont – 95160 Montmorency

3) Prix des places :

Le prix des places est fixé par le Conseil d'administration du festival à 18 euros plein tarif et 15 euros tarif réduit. La jauge du spectacle « tous public » est de 350 places assises et de 188 places assises pour le concert scolaire. Ce dernier ne fait l'objet d'aucune billetterie.

4) Montage, démontage, répétitions :

La Ville tiendra les lieux à la disposition de *l'Association* pour permettre d'effectuer les réglages et les répétitions, à partir de 9h30 et jusqu'au démontage des spectacles à l'issue de leurs représentations respectives. *La Ville* veillera à ce que les lieux soient suffisamment chauffés pour que les concerts puissent avoir lieu.



MONTMORENCY

DIRECTION ANIMATION DE LA VILLE

Service Culture et Patrimoine

5) Repas :

- Médiation culturelle le 17/11/2026 : *la Ville* devra prévoir un repas chaud à midi pour les artistes et l'équipe du festival présente.
- Concert le 6 décembre 2026 : *La Ville* de Montmorency devra prévoir un catering en loges pour les artistes, dont le détail sera communiqué 15 jours maximum avant le concert.

6) Fiches techniques des concerts :

Elles sont communiquées par l'Association et font partie intégrante de l'Annexe 1 de la convention triennale. La Ville mettra à disposition un Régisseur technique dans les lieux de concerts.

Fait à Montmorency en deux exemplaires originaux,
Le 30 avril 2026.

Pour l'Association

Mme MECHALI Isabelle (Directrice),
pour Mme WISNIEWSKI Alexandra (Présidente),
et par délégation.

Pour la Mairie de Montmorency

Maxime THORY
Maire de Montmorency,
Président de la Communauté d'agglomération
Pleine Vallée - Forêt de Montmorency

Mme MECHALI Isabelle (Directrice),
pour Mme WISNIEWSKI Alexandra (Présidente),
et par délégation.

JAZZ AU FIL DE L'OISE
24 BIS, RUE DU BRÛLOIR - 95000 CERGY
Tél. 06 37 24 90 34
contact@jazzaufilodeloise.fr
Siret 413 871 746 00036 - APE 90.01Z